

selon son désir, dans l'église cathédrale de Sens, le 29 du même mois. A quelle époque précise, Guillaume Coustou, le fils, fut-il chargé de l'exécution du mausolée à élever à ce prince et à la Dauphine sa femme ? C'est ce qu'il me serait assez difficile d'établir, pour le moment, n'ayant pas sous la main les renseignements nécessaires à ce sujet ; mais il est probable que ce fut seulement en 1767, puisque la Dauphine mourut quinze mois après son mari : or, en 1767, Guillaume Coustou, le fils, n'était pas, comme l'a dit le *MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE*, dans le déclin de l'âge ; il n'avait que cinquante et un ans, et, certes, il s'en fallait bien que cet habile artiste fût alors ce que notre brillante jeunesse, dans ses accès de mauvaise humeur, appelle aujourd'hui une *CROUTE*. D'un autre côté, Julien étant parti, en 1768, et y étant resté quatre ans, le mausolée devait être fort avancé quand il revint d'Italie ; aussi dit-on qu'il ne fit que *TERMINER* une des principales figures du monument, celle de l'*IMMORTALITÉ*.

A l'égard du refus fait, à cette époque, par l'Académie royale de peinture et de sculpture, de recevoir Julien au nombre de ses membres, il me semble bien téméraire de l'attribuer à la secrète influence de Guillaume Coustou, alors recteur de cette académie. On sait qu'il n'est pas rare de voir des hommes en crédit abuser de l'avantage de leur position, et se permettre sans scrupule de graves injustices ; mais le fait reproché à la mémoire de Coustou, le fils, n'étant fondé que sur de vains soupçons, le *MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE*, servile copiste de M. Périès, auteur de l'article *JULIEN*, dans la *BIOGRAPHIE UNIVERSELLE*, aurait dû s'abstenir de le rapporter. M. Auguis, aujourd'hui membre de la Chambre des Députés, auteur des articles *COUSTOU*, dans la *BIOGRAPHIE UNIVERSELLE*, a gardé sur ce fait un silence complet.

Au surplus, je pense, avec tous les amateurs des arts, que Pierre Julien fut un artiste fort distingué. Son beau talent fut apprécié par M. le baron de Jouy qu'on vit, à Lyon, le protecteur de Joseph Chinard ; M. de Jouy se montra même l'ami de Julien en diverses circonstances, et la ville de Lyon se rappellera que l'auteur des excellentes statues de *LAFONTAINE* et du *POUSSIN* affectionnait son séjour et la société choisie que renfermaient alors ses murs.

Agréez, etc.

J. PASSERON.

Lyon, le 7 avril 1841.